



---

Étaient présents : DODINET Elisabeth – LAURIOL Nathalie – LOMBARD Vincent – VALENTIN Jean Claude – AUGIER Anne – CHABBERT Amélie – GABELOUX Dominique – LEMONTZIS Andréas – MATHIEU Christophe – NAKICH Anthony – SALGUES Françoise – VAYSSIE Lucien

Absents excusés : GROUSSET Philippe – VAYSSADE Chistine – VILA Carine

Madame Anne AUGIER est nommée secrétaire de séance.

---

- Le procès-verbal du 28 août 2026 est approuvé à l'unanimité.
- Madame le Maire informe les membres du Conseil de la volonté de Madame Carine VILA de démissionner du conseil municipal. De ce fait, elle doit être remplacée au sein de la commission environnement de la Communauté de Communes et du Parc Naturel Régional des Grands Causses.  
Les nouveaux représentants proposés sont : Elisabeth DODINET et Jean-Claude VALENTIN pour la commission environnement ; Vincent LOMBARD et Dominique GABELOUX pour le PNR.  
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### POINT SUR LES TRAVAUX

- T2 ancien presbytère : les peintures seront finalisées dans la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre, suivies par la pose d'une cuisine par les agents communaux. Fin des travaux : fin septembre.
- Pose d'un coffre-fort au camping municipal et réparation de la porte d'entrée de l'accueil, endommagée lors du cambriolage.
- Les vitraux de l'église de Bonneterre sont terminés, l'inauguration aura lieu le 3 octobre. Des devis ont été demandés pour un grillage servant à la protection de ces vitraux dont la pose sera assurée par les agents communaux.
- Le volet roulant servant à isoler la médiathèque du reste du bâtiment a été posé.
- Logements HLM : un pavillon est hors d'air et hors d'eau.
- Assainissement de Canet : démarrage dès la consultation des entreprises en septembre. Début des travaux prévus pour 2027. Les eaux usées seront à la charge de la Communauté de Communes, l'eau potable, du syndicat de l'eau et le pluvial, à la charge de la commune.
- La visite de la SOCOTEC a révélé quelques problèmes électriques. La mairie va faire l'acquisition des fournitures et va demander à l'entreprise Électricité d'Olt de réaliser les travaux.
- Le chemin de St Ferréol a été nettoyé en prévision de la manifestation du 5 septembre.

- Effondrement Tour du Roc : la Direction Départementale des Routes n'arrive toujours pas à obtenir de réponse de l'assurance de la propriétaire de l'effondrement principal. Un grillage de sécurisation a été installé pour l'effondrement situé sous le Château des Hermeaux, permettant de raccourcir le feu alternant.
- Ecole : les travaux de réfection des sanitaires de la classe commune sont terminés.

## **ECOLE**

Vincent LOMBARD a rencontré Madame Valérie POUGET, Maire de Banassac et Monsieur Yannick FAGES, adjoint en charge de l'école qui ne sont pas contre l'idée de proposer la possibilité d'inscription sur l'une des deux écoles des deux villages. Cela implique que la Région accepte de financer le transport scolaire correspondant et de travailler avec les deux écoles et les deux académies. Nous devons également nous rapprocher du Département de l'Aveyron et des directrices académiques des deux départements.

Pour la cantine scolaire, la maison de retraite facturera cette année le repas à 4.90 euros. Il est proposé que la commune prenne à sa charge un euro par repas, ce qui portera le prix du repas à 3.90 euros pour les familles.

## **SIGNALISATION D'INTERET LOCAL (SIL)**

La commune a obtenu l'autorisation d'un propriétaire au bas de la rue des Clauzes pour la pose d'un panneau « centre bourg » sur son mur, la pose de panneaux sur la route départementale n'étant pas autorisée. La préparation de la nouvelle signalisation avec le Parc des Grands Causses est terminée ; ce dernier prépare les devis. Le dossier doit être finalisé avant le 31 décembre.

## **PANNEAU POCKET**

Actuellement trois personnes sont en charge de la publication sur Panneau Pocket, il s'agit de Mathilde POLLET, médiathécaire, Aurélie SCHMIT, correspondante presse et Dominique GABELOUX, élue.

Le principe d'ajouter, sur chaque panneau d'entrée du village un QR code pour permettre d'accéder directement à Panneau Pocket est approuvé, pour le coût de 70 euros par panneau.

Dominique GABELOUX précise que Panneau Pocket peut être consulté sur ordinateur et qu'il est également présent sur le site de la commune.

## **BILAN DE LA SAISON ESTIVALE**

**Camping** : le bilan financier est arrêté au 25 août, il ne représente donc pas l'ensemble de la saison, sachant que plusieurs mobil homes sont loués jusqu'à fin septembre. A cette date, les recettes sont de 12 634.20 euros. Le retour des clients a été positif.

Les petits campings comme le nôtre, notamment municipaux, sont aujourd'hui difficiles à maintenir et à rentabiliser. Beaucoup ferment alors même qu'il y a une demande pour ce type de structure.

Il est impératif de travailler sur la communication, revoir le système de réservation et donner plus de visibilité à notre camping.

Un label « accueil vélo » pourrait être envisagé ; cela nécessite de prévoir un système de charge, un garage à vélos et un kit de réparation.

## **EPICERIE**

Légère baisse du chiffre d'affaires entre 2025 et 2026. Le Conseil s'interroge sur la responsabilité de la fermeture du mardi.

Le panier moyen du dimanche étant nettement supérieur à celui du mardi (marché à La Canourgue), le choix des jours de fermeture avait été fait en fonction.

## **DELIBERATIONS**

### **- Garantie d'emprunt Aveyron Habitat :**

Le Conseil doit délibérer afin de valider la garantie du Prêt souscrit par Aveyron Habitat pour la construction des trois pavillons HLM. Le montant du prêt est de 428 238 euros et la garantie de la commune est à hauteur de 50 %, soit 214 119 euros.

Un accord de principe avait été donné par délibération du 29 juin 2022, il s'agit d'une pratique courante dans ce type d'opération.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **- Cantine scolaire :**

Une délibération est nécessaire pour accorder l'aide d'un euro aux familles sur les repas de cantine scolaire.

*Adoptée avec 11 voix pour et 1 abstention*

### **- Vente de l'ancien véhicule de la mairie (Partner). La commune a une proposition du Garage EMI AUTO pour la somme de 200 € (deux cents euros).**

*Adoptée à l'unanimité.*

### **- Décision modificative :**

Il est proposé au Conseil de procéder à la modification suivante sur le budget communal :

Bâtiments communaux : + 10 000 euros

Matériel roulant : - 10 000 euros

*Adoptée à l'unanimité*

- Terrain de Palach – récolte du blé :

Deux offres ont été déposées en mairie : la mieux disante étant de 670 euros, c'est celle-ci qui est retenue par le Conseil.

*Adoptée à l'unanimité*

- Logements vacants : Suite à la réforme de la taxe sur les logements vacants pour 2027 prévoyant la fusion de la taxe d'habitation et de la taxe sur les logements vacants en une taxe unique, il est proposé aux élus de délibérer sur le principe d'instaurer une taxe sur la vacance des logements (TVL) pour 2027.

*Adoptée à l'unanimité.*

- Désignation des nouveaux représentants au Parc Naturel Régional des Grands Causses, suite à la démission de Madame Carine VILA.

Sont proposés Madame Dominique GABELOUX et Monsieur Vincent LOMBARD

*Adoptée à l'unanimité.*

- Désignation des nouveaux représentants au sein de la commission Environnement de la Communauté de Communes, suite à la démission de Madame Carine VILA.

Sont désignés Monsieur Jean-Claude VALENTIN et Madame Elisabeth DODINET ;

*Adoptée à l'unanimité.*

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Andréas LEMONTZIS propose de faire floquer les nouveaux véhicules de la commune par l'entreprise Atelier ALB.
- Madame le Maire doit rencontrer la directrice académique de l'éducation nationale le 9 septembre à 9 heures.
- EHPAD : le dossier pour la création du 40<sup>ème</sup> lit a été déposé.
- Un nouveau groupe de travail constitué d'Amélie CHABBERT et d'Anthony NAKICH va étudier la possibilité de créer un conseil municipal des jeunes, comme cela avait été demandé lors de la réunion publique.
- La commission agricole s'est réunie ; la recommandation de la commission est de confier la gestion des terres agricoles communales vacantes à la SAFER, particulièrement pour les terrains sur lesquels la commune a des projets de moyen – long terme. Ce dispositif permet des baux de six années maximum, renouvelables une fois.  
Des critères peuvent être ajoutés : sont proposés en priorité : installation de jeune agriculteur habitant la commune, agriculture raisonnée...

- Ecole : quelques travaux d'entretien à faire ont été constatés par Vincent LOMBARD au niveau de la cour.

Une formation SST ou PS1 va être organisée pour le personnel de l'école et plus largement, le personnel communal dans son ensemble.

Les nouvelles enseignantes prennent leurs marques et vont travailler sur leur projet pédagogique.

Un dossier de « diagnostic flash » a été déposé sur l'adaptation de l'école au changement climatique, ce qui pourra ouvrir la porte à des financements.

- Il est proposé de prendre un arrêté afin d'encourager les habitants à entretenir et valoriser leur devant de porte.
- La réunion des associations permettant de faire un bilan de l'exercice écoulé et programmer les futures animations aura lieu le 23 octobre.
- Madame le Maire, après avoir donné lecture d'un courrier du SDIS, propose aux élus de programmer un temps de rencontre avec les habitants afin de remercier nos sapeurs-pompiers pour leurs nombreuses interventions. Monsieur DEVAUX, chef de centre va être contacté à ce sujet.

La séance est levée à 23 heures 36

*Prochain conseil le 30 septembre 2026 à 20 heures 30*